

Bilan de l'année 2018-2019

CDI du lycée Jean de Prades

1. Gestion

✦ Fréquentation

Pour un planning élaboré sur 32 semaines avec une ouverture de 43 heures hebdomadaires (sauf exceptions : 1334 heures d'ouverture en libre accès sur 1376 possibles), le CDI a été occupé en moyenne par 10,86 élèves par heure. Habituellement, ce taux était de 14,5 élèves par heure.

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette baisse :

- il y a moins de classes cette année que les années précédentes
- les emplois du temps des classes, davantage en bloc, laissent peu de possibilité
- le remaniement de l'AP
- la baisse de l'effectif total (environ 100 élèves)

Le taux d'occupation des classes a lui aussi baissé (4h en moyenne au lieu de 10h soit 132 heures au total). Les séances menées au CDI par les collègues ont été plus centrées sur le livre, la lecture, la presse papier. Peu de séances ont été menées sur ordinateur au CDI ; auparavant, les collègues venaient davantage pour leur utilisation, faute de postes dans leurs salles de cours.

Les TPE en se déroulent plus au CDI, hormis les séances préalables sur la recherche d'informations menées par les professeurs-documentalistes pour les classes volontaires (1ES, 1S2, 1L).

Toutes les classes d'entrants n'ont pas pu bénéficier de séances de découverte du CDI, faute d'heures libres dans l'emploi du temps ou parce qu'aucun collègue de la classe n'a répondu à notre proposition de séances (2 heures en demi groupe par classe).

Le remaniement de l'AP est un facteur multiple sur la baisse de fréquentation du CDI. Les années précédentes, les collègues venaient au CDI ponctuellement pour y mener leurs ateliers. Les professeurs-documentalistes avaient aussi en charge ces enseignements, les ateliers étaient axés sur la lecture, la culture, la maîtrise de l'oral. Les élèves, notamment les entrants (3^{ème}, 2^{ndes}) qui venaient en AP au CDI continuaient ensuite à y venir de façon autonome puisqu'ils étaient familiers du lieu et qu'ils connaissaient les professeurs-documentalistes.

Majoritairement, les élèves viennent au CDI pour y faire leurs devoirs sur table avec leur manuel personnel. Ce qui est regrettable c'est qu'ils utilisent le lieu pour le confort et non

pour les ressources et cela se fait parfois, lorsqu'il y a beaucoup de monde, au détriment des élèves qui y viennent pour faire des recherches, lire, flâner dans les rayons, regarder une exposition ... (cette remarque a déjà été faite l'an passé).

Cette année, l'utilisation du téléphone portable au CDI nous a posé concrètement de nombreux problèmes. Les élèves ne respectent plus la réglementation en vigueur et utilisent le téléphone à chaque instant. Le loisir, les sollicitations extérieures se mêlent à leur travail. Nous les voyons réviser puis s'interrompre à chaque notification reçue ; nous les voyons dérangés sans cesse dans leur travail. Certains élèves appliquent le règlement sérieusement quand d'autres, à la table à côté, s'amusent et rient à plusieurs. L'autorisation d'utiliser le téléphone pour travailler est ingérable au CDI qui n'est pas une salle de classe comme les autres et qui fonctionne différemment. Peu d'élèves prennent la peine de demander l'autorisation d'utiliser le téléphone pour travailler. En raison des dangers décrits par les institutions sanitaires mais aussi par les études faites sur les troubles de l'apprentissage liés à l'abus d'écran et à la connexion permanente, nous ne souhaitons pas cautionner de telles dérives dans ce lieu. Le CDI doit rester ce lieu privilégié de lecture, de calme, de flânerie intellectuelle et culturelle, de travail aussi.

Nous n'avons pas été consultées quant à l'utilité d'avoir ou non le wifi au CDI, il a été installé cette année. Il s'avère que le bureau des professeurs-documentalistes se situe entre deux bornes. Il n'est pas possible de les couper en cas de non usage du wifi. Ainsi, nous demandons à ce que soit envisagée la possibilité d'arrêter l'émission des ondes lorsque ce n'est pas utile. Nous nous interrogeons également sur le risque sanitaire encouru à travailler 30 heures par semaine entre deux bornes wifi, une mesure des ondes nous paraît indispensable.

L'an passé déjà, nous avons émis des réserves à ce sujet :

« L'annonce de l'arrivée du wifi dans l'établissement pose la question de l'utilité de venir au CDI, qui pourtant contient toutes les ressources nécessaires aux élèves, pour y utiliser un outil mobile personnel connecté.

De plus, comment gérer l'accès à l'information des élèves au vu de leur nombre (jusqu'à 63 parfois) et de leurs allers et retours incessants ?

Nous souhaitons une réflexion sur la réglementation des connexions lorsque les élèves sont au CDI. »

◆ Prêts

CLASSE	ROMANS	BD	DOCUMENTAIRES (dont manuels scolaires)	PRESSE	ORIENTATION	NOMBRE TOTAL DE PRÊTS
3PPRO*	1	1	4			6
1CAPCRA	6		2			8
1CAPCRB	1					1
TCAPCR						0
2CR		1	12			13
2GA						0
2MRC1						0
2MRC2	23	3				26
2MRC3	27					27
2NDE1	60	1	19		2	82
2NDE2	92		24	1		117
2NDE3	11		33		2	46
2NDE4	10	8	1			19
2STHR	9		2			11
1AV	2					2
1COM	32		2			34
1CR	4		7			11
1GA	20				3	23
1STHR	11	6	3			20
1ES1	7		61	9		77
1L	98	25	40	2	2	167
1S1	24	9	49	2		84
1S2	7		12	1		20
1STMG1	4		7			11
1STMG2	9		4			13
TAV	1	3	2			6
TCOM	3	1	4			8
TCOM1	14		1			15
TCR	11					11
TGA						0
TSTHR	1		11	2		14
TES1	1		53	1		54
TGF			16			16
TL	28		23	2	8	61
TMERCA		2	2		3	7
TS1			38			38
TS2	1		20	1		21
BTSAG1	10		2	3		15
BTSAG2	15		38	4		57
BTSNRC1	20	1	1			22
BTSNRC2	15					15
BTSHR1	21		3			24
BTSHR2	9		1			10
TOTAUX 2019	608	61	497	28	20	1214
TOTAUX 2018	583	160	732	61	27	1553

Il existe de fortes disparités entre les classes au niveau du prêt mais certaines s'expliquent. Les 3PPRO ont travaillé toute l'année au CDI autour de la lecture, les ouvrages lus ne donnent pas nécessairement lieu à un prêt informatique, tout comme les 2MRC2 et 2MRC3 qui ont participé au dispositif « quart d'heure lecture ».

Les élèves qui ont participé au Prix Mangawa ont, pour la majorité du temps, lu le manga au CDI (lecture rapide, entre 15 et 20 minutes par ouvrage), leur lecture ne rentrent donc pas dans les statistiques.

Lorsqu'ils font un emprunt de série pour une classe, certains collègues de français omettent de remplir la fiche de prêt qui nous permet d'avoir des statistiques fiables (pas de saisie PMB).

D'autres collègues préfèrent gérer le prêt des livres de façon interne à la classe, dans ce cas aussi, le prêt n'est pas informatisé et donc absent des statistiques.

Egalement, certaines classes ont acheté à titre personnel des ouvrages pour les étudier en cours de français, ces statistiques ne sont pas prises en compte.

19 séries ont été empruntées cette année par les collègues de français : *Dom Juan*, *L'espoir en contrebande*, *9 histoires extraordinaires*, *La Horla*, *La Morte amoureuse*, *Les Justes*, *Cannibales*, *La petite fille de M.Linh*, *Frankenstein*, *La Mouche*, *La Princesse de Babylone*, *Petit Pays*, *George Dandin*, *Candide*, *Contes de la bécasse*, *M.Ibrahim et les fleurs du Coran*, *Le Mariage de Figaro*, *l'Adversaire*, *90 poèmes*, dont certaines par plusieurs classes.

Cette année, le logiciel documentaire a connu de nombreux dysfonctionnements, il se peut que les statistiques de prêt soient erronées.

Nous avons contacté Canopé pour envisager de changer de logiciel documentaire et passer ainsi à BDCI et au portail Esidoc. Le coût annuel est de 493€, le budget CDI nous permet d'en faire l'acquisition. Le portail Esidoc, accessible via l'ENT offre une meilleure ergonomie et une recherche beaucoup plus pertinente que celle de PMB. Par ailleurs, Canopé nous accompagne pour l'aspect purement informatique du logiciel, ce que nous n'avions plus avec PMB. PMB avait l'avantage d'être gratuit mais une seule personne, un professeur-documentaliste, apportait une aide technique et pédagogique pour toute l'académie. Ce service est désormais attribué à la DSI (direction des systèmes d'information) qui intervient dans de nombreux domaines informatiques et n'est pas spécialisée dans le logiciel PMB. Les services de Canopé représentent un coût mais un gain de temps non négligeable pour les professeurs-documentalistes et un portail de recherches pour les usagers plus facile à utiliser.

◆ Fonds documentaires

Cette année, nous avons participé au Prix Mangawa. Nous avons donc acquis la sélection.

La participation au Prix Méditerranée, nous permet chaque année d'acquérir des minis séries de romans, gratuitement.

Il manquait dans le fonds documentaire des ouvrages sur les Etats-Unis (histoire, géographie, civilisation), nous en avons acheté un certain nombre mais pour différents niveau de lecture.

L'abonnement à l'encyclopédie en ligne Larousse a été relancé et, à la demande des collègues de français, un abonnement à Retronews (numérisation d'archives de journaux par la BNF). Le fonds documentaire sur l'écologie et le développement durable a été également enrichi. Afin d'anticiper les nouveaux programmes de terminale, nous avons acheté de nombreux ouvrages sur la maîtrise de l'oral. L'inventaire a été réalisé en juin 2019, un état des lieux sera présenté à la rentrée de septembre.

2. Animations

◆ Intervenants extérieurs

Artisans Messagers

LMDE : atelier de 2h pour chaque classe de seconde autour de l'égalité homme-femme

L'Ecole des Droits de l'Homme : atelier de 3 x 2 heures avec les 2^{nde}1 et les 2^{nde}2 sur la lutte contre la haine.

◆ Expositions

L'adolescence

Cartooning for peace

La semaine de la presse

Développement durable

L'égalité homme-femme

A soundtrack for the Road (créée par les 1L)

Parcours de lecture thématiques : Printemps des poètes, Semaine du goût, la lutte contre le harcèlement, Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, Le cinéma dans tous ses états, Egalité Homme/Femme, Centenaire de l'Armistice...

◆ Sorties théâtre en soirée

Halle aux grains : répétition et concert de musique classique

Ay Carméla à Odysseus, ballet de danse, annulé faute d'élèves volontaires (7)

◆ Printemps des poètes

Cette année nous avons distribué aux collègues de français des post-it à faire remplir librement aux élèves. La seule consigne était que ce soit poétique. Nous avons installé au CDI une boîte pour récupérer les post-it. Cette année, l'animation autour de la poésie a moins bien fonctionné que l'an passé.

✦ Lecture surprise

Au cours du mois de décembre, nous réalisons des paquets cadeaux contenant des livres (2 romans ou 1 roman et un documentaire) avec une indication. Ainsi, l'utilisateur ne sait pas ce qu'il emprunte. Cette manifestation en période de Noël qui habituellement est attractive a eu peu de succès cette année.

✦ Festival de cinéma

Le festival a eu lieu du 11 au 15 février 2019.

Le jury du festival, composé de plusieurs enseignants volontaires, a sélectionné 13 films pour le lycée sur le thème de l'adolescent en devenir :

Black Mirror (série), Pauline s'arrache, A peine j'ouvre les yeux, Demain, Petit paysan, The Breakfast Club, Detention, Retour vers le futur 2, Your Name, Unfriended, Fuocoammare, The We and the I + des séances de courts métrages en VO (anglais et espagnol).

En collaboration avec le cinéma Le Vox de Castelsarrasin, 4 films ont été choisis : Tazzeke, Shéhérazade, Rafiki, Girl.

32 séances programmées au lycée
4 au Vox

Classes participantes au lycée :

2nde1, 2nde2, 2GA (2 séances), 2MRC1, 2MRC2, 1L, 1STMG1 (2 séances), 1STMG2, 1AV (2 séances), 1GA (4 séances), 1COM, TCOM, TCOM 1 an, TL, BTS GPME1, italianistes volontaires.

Classes participantes au cinéma au Vox ;
2STHR, 1STHR, 2nde2, 1ES, TL.

Soit 19 classes participantes (24 l'an passé) pour 17 séances réalisées au lycée et une seule au Vox sur les 4 initialement prévues.

La série Black Mirror a été l'occasion d'organiser un débat à la suite de sa diffusion. Tout comme le film *Fuocoammare* qui traite des migrants à Lampedusa, nous avons eu la chance de pouvoir organiser une rencontre avec M.Noël, éducateur spécialisé, qui connaît bien la question.

La semaine du festival s'est clôturée avec la venue de Ginette Berthier au lycée, actrice des années 60, spécialisée dans les films de famille.

Le festival a beaucoup moins réuni les classes cette année (19 classes sur 43 au lycée). Seule une séance au Vox a pu avoir lieu contre 4 l'an passé. L'annulation de 3 séances prévues au Vox pourrait mettre en péril le partenariat avec la mairie de Castelsarrasin.

Le comité de sélection du festival s'est réuni en juin (Rachel Jourdain, Olivier Rogers, François Aragon, Myriam Ouillot, Sabine Antonio, Muriel Noël, Stéphane Bex, Maryline Rodolause) pour décider des films du prochain festival, une première sélection été opérée. Le thème de l'an prochain sera « Partir à l'aventure ». Le festival sera parrainé par G.Ducatel (cinéma de Verdun sur Garonne) et Camille Marceau (artiste).

◆ Prix Mangawa

A la demande des élèves, le Prix Mangawa a été reconduit. 14 élèves y ont participé, plus ou moins rigoureusement. Sur les 4 participants, une de nos élèves a été sélectionnée pour le concours de dessin mais n'a pas remporté le prix. Les élèves sont en train d'élaborer une fresque sur le thème du manga pour le CDI. Le prix est apprécié des élèves car la lecture de manga n'exige pas trop de temps.

◆ Prix Méditerranée

La classe de 2^{nde}1 de Mme Ouillot a participé au prix cette année. Ils ont rencontré en juin l'auteur Julien Sandrel, lauréat à l'hôtel de région.

◆ T'as pas cent dalles ?

Lors du séjour à Paris pour le prix Jean Renoir (Stéphane Bex et Maryline Rodolause), nous avons visité un atelier d'artistes qui nous a inspiré pour la décoration de la cafétéria du lycée. Le principe est simple, chaque élève peut volontairement, peindre une des dalles de la cafétéria, ce qu'il souhaite. La composition se passe au CDI, nous avons acheté 126 € de matériel pour débiter (peinture, pinceaux, crayons etc.). Nous pouvons ainsi la surveiller. Un agent décroche la dalle et la remet en place à notre demande. Nous avons lancé le projet début avril, nous avons 6 dalles en tout pour cette année. Le projet est reconduit pour l'an prochain, il permet de mettre en valeur les talents de nos élèves et de rendre le lieu davantage personnalisé.

◆ Boîte à livres

Cette année, nous avons fait installer deux boîtes à livres dans le lycée, avec une notice explicative, une dans le hall de l'administration et une dans le hall de la vie scolaire. Le principe est de déposer un livre en bon état de sa bibliothèque personnelle et, en échange, d'en reprendre un autre. L'animation a pour but de favoriser la lecture et le partage. Pour initier le projet, nous avons fait un appel au don des personnels et avons rempli les boîtes à livres avec

ces dons. Très rapidement, la boîte à livres du hall de l'administration a fonctionné, contrairement à celle du hall de la vie scolaire. Les livres ont été pris mais sans que d'autres y soient déposés. De plus, une exposition a été mise devant la boîte à livres ce qui la rend moins visible. Il serait peut-être plus efficace de la placer à l'intérieur de la cafétéria l'an prochain, nous en ferons la demande aux agents.

♦ Non au harcèlement

Une démarche de sensibilisation au harcèlement scolaire a été réalisée à partir de différents éléments mis en place lors de la semaine du 05 au 09 novembre 2018. Un mur d'expression a été installé du 05 novembre 2018 au 16 novembre 2018. C'est à partir du 08 novembre (journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire) que les témoignages des élèves ont été affichés. Tous les témoignages étaient anonymes. L'accent a été mis sur le témoignage et des victimes et des témoins d'harcèlement scolaire.

Un parcours de lecture autour de la thématique du harcèlement scolaire a été mis en place au CDI. Les élèves de terminale CR ont participé au concours « Non au Harcèlement » dans la catégorie « affiche ». Des affiches lauréates des concours précédents et d'autres travaux d'élèves proposés par le site dédié à ce concours, ont été affichées sur le mur d'expression.

Tous les témoignages étaient anonymes. Les messages ont été édités pour favoriser l'anonymat.

La plupart ont été affichés :

- Certains élèves ont déclaré avoir été victime de harcèlement au lycée. Lorsque l'élève ou la classe a été identifié, le professeur principal a été contacté et informé de la situation. D'autres ont déclarés avoir été témoins de situation d'harcèlement. (Souvent par jeu, puisque les professeurs principaux nous ont affirmés le contraire)
- Certains élèves ont témoigné des situations harcèlement qu'ils ont subi au collège et ont manifesté leur soutien et ont encouragé les autres à en parler.
- Beaucoup de messages de soutien de la part d'élèves sensibles à la question.
- Quelques messages d'élèves qui ont profité de cette boîte pour manifester leurs doléances face à des questions externe à la problématique.
- L'échange avec les élèves a permis de relever différents points qui permettraient d'améliorer la portée de cette action. Certains élèves ont manifesté la volonté de « s'occuper » de la gestion de cette boîte d'expression et d'en assurer le fonctionnement. Ils aimeraient aussi cette manière d'expression pour échanger sur l'organisation de la vie au lycée. Cette proposition pourrait être envisagée en lien avec le CVL.
- Enfin, des élèves ont souligné la possible difficulté des élèves victimes de harcèlement à glisser un bulletin de témoignages sous le regard de leur camarade. (Peur de la stigmatisation)

3. Pédagogie

Présentation aux entrants du lieu CDI : 3PPRO, 2^{nde}1, 2^{nde}2, 2CR, 2MRC1, 2MRC2, 2MRC.

Trois heures d'intervention hebdomadaires en accompagnement personnalisé 1 avec les 3èmes, 2 avec les 2ndes Générales) sur une grande période de l'année scolaire mais pas chaque semaine comme les années précédentes.

Intervention hebdomadaire en TPE avec les 1ES et les 1L et accompagnement à la recherche documentaire à la demande pour tous les 1ères.

Rappel sur la recherche avec PMB + sensibilisation au plagiat en TPE : 1L, 1ES, 1S2.

Séances sur la recherche avec PMB : 2^{nde}1, TSTHR.

Intervention de 6h avec les deux classes de 1ères STMG : Framindmap (carte mentale), PMB, fiabilité de l'information en ligne

Conformément à [la circulaire de mission des professeur-documentaliste du 28 mars 2017](#) et au [décret n°2014-940 et 2014-941 du 20 août 2014](#) sur l'obligation réglementaire de service, nous récupérons les heures d'enseignement effectuées. En accord avec la direction, la récupération des heures se fait en fin d'année scolaire, lorsqu'il n'y a plus cours afin de ne pas impacter sur l'empan d'ouverture du CDI les semaines où les élèves et les enseignants ont davantage besoin du lieu.

4. Communication

Le compte Twitter a pris de l'ampleur cette année avec 184 abonnés dont de nombreuses institutions.

Le compte Facebook sert davantage à la communication entre membres de la communauté scolaire, il est nécessaire de développer davantage la page Facebook, consultable par tout le monde.

ENT : l'onglet CDI comporte plusieurs rubriques

Affichage devant l'entrée du CDI et dans le hall

Affichage sur les portes d'entrée du CDI

Affichage en vie scolaire et à la cafétéria

Veille informationnel via l'ENT, les mails

5. La culture

Les professeurs-documentalistes sont référents culture de l'établissement (1 + 0,5 IMP pour accomplir la mission, or à ce jour, 27 juin 2019, l'IMP de 0,5 est toujours dans l'attente d'être versée).

Nous coordonnons les dispositifs : Lycéens au cinéma, Festival JDP fait son cinéma, le Prix Mangawa, Prix Méditerranée, Projet T'as pas cent dalles ?; Non au harcèlement, Projet 3^{ème} PP, Sorties en soirée, accompagnement des élèves de l'option théâtre avec M.Bex à Toulouse le soir.